

La fonction juridique en entreprise prend du galon

Par **Laurence Garnerie** - 10 juin 2016



François Pinon, administrateur de l'AFJE, Hélène Trink, fondatrice de LEXqi Conseil, et Nicolas Guérin, président du Cercle Montesquieu, lors de la conférence de presse de présentation de la Cartographie des directeurs juridiques le 9 juin 2016.

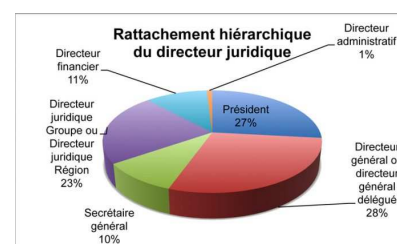
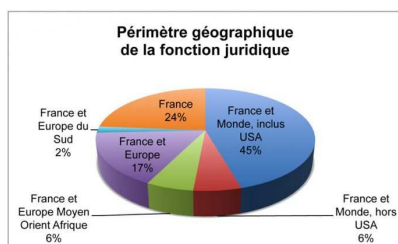
©L.Garnerie

Présentée à la presse le 9 juin 2016, la nouvelle édition de la Cartographie des directeurs juridiques confirme le développement de la fonction juridique et la

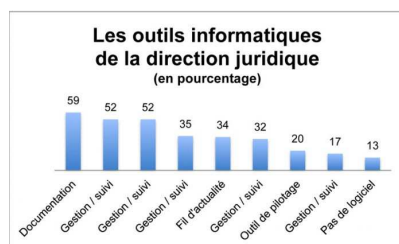
professionnalisation des juristes en entreprise. Doucement mais sûrement, la fonction juridique en entreprise prend de l'ampleur. C'est ce que révèle la 5^e édition de la Cartographie des directions juridiques réalisée par LexqiConseil auprès des directeurs juridiques adhérents de l'Association française des juristes d'entreprise (AFJE) et du Cercle Montesquieu. Pour

preuve, tout d'abord : l'internationalisation de la fonction. 79 % des sondés déclarent en effet agir sur un périmètre géographique qui s'étend au-delà de la France. Concernant leur rattachement ensuite, 56 % des directeurs juridiques interrogés affirment rapporter directement à la direction générale ou à la présidence. Un chiffre en constante évolution puisqu'il était de 47 % en 2010.

Sur les domaines d'intervention, la Cartographie révèle que 65 % des directeurs juridiques prennent en charge le secrétariat général, 66 % la conformité / éthique / compliance, et 58 % la gestion des risques et les assurances. Le droit social et le droit fiscal restent, pour leur part, majoritairement en dehors des radars de la direction juridique. 53 % des sondés font par ailleurs partie d'un comité de direction de leur entreprise (Comex ou Codir). En revanche, ils ne sont qu'un tiers à avoir un mandat



d'administrateur, la proportion tombant même à 6 % concernant des mandats en dehors de la société qui les emploie.



Technologies de rupture

Autre enseignement de la cartographie : la profession s'adapte à son environnement, puisque une direction juridique sur deux est activement impliquée dans la veille aux « *technologies de rupture* ». En outre, dans les entreprises ayant un programme Big data par exemple, la direction juridique est activement

impliquée dans 88 % des cas. Le contract management constitue également un axe de développement pour 70 % des directions juridiques. À noter néanmoins que seules 52 % des directions juridiques disposent d'un outil informatique de gestion du suivi du contrat.

Une profession jeune et féminine

Concernant les profils des directeurs juridiques, l'étude démontre que la profession est plutôt jeune, 55 % des directeurs juridiques ayant moins de 51 ans, et se trouve en voie de féminisation. 40 % des personnes ayant répondu à l'enquête sont en effet des directrices juridiques. Une tendance qui devrait se poursuivre puisque 82 % des directions juridiques ont un effectif majoritairement féminin sur l'ensemble de leur périmètre (contre 70 % en 2013). Ce qui est également le cas pour 85 % des directions juridiques France. À noter également une professionnalisation de la fonction qui passe par une hausse des titulaires du CAPA, d'un diplôme étranger, ou d'un double diplôme. « *Les résultats 2016 confirment la tendance constatée depuis 2012, analyse Hélène Trink, fondatrice du cabinet LEXqi Conseil. Le directeur juridique gagne en compétences, et affirme son rôle de business partner auprès de la direction générale et des opérationnels.* »

Consulter la [Cartographie des directions juridiques 2016](#)

Laurence Garnerie

Directrice de la rédaction